

# Les lois sur les offres de prêt

Fiche pratique publié le 30/01/2018, vu 230 fois, Auteur : [Conso Droit](#)

**Tout savoir sur les lois sur les offres de prêt.**

## La diversité des prêts

Pas toujours facile de s'y retrouver face à la diversité des offres de prêts proposée par les banques. Hormis le crédit immobilier, auto ou travaux, la majorité des autres prêts est peu connu par les emprunteurs.

Plusieurs [organismes](#) expliquent en détails ces obligations.

## Les règles relatives au offre de prêt

Plusieurs règles régissent les offres de prêts afin de protéger les emprunteurs.

Parmi ces règles, la banque devra notamment indiquer les éléments suivants:

- Date de l'émission de l'offre
- Le TAEG
- Le mmontant des mensualités
- Le coût global du prêt

Ces 4 éléments sont obligatoires et les banques doivent donc bien prendre soin de les faire apparaître. Dans le cas où l'un de ces éléments viennent à manquer il ne faut hésiter à demander à la banque d'emettre une nouvelle offre de crédit.